



# COMMUNE DE SAVIGNY

## **INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE**

**Janvier 2023**

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 9 janvier 2023</b>	
Personnel temporaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• La Municipalité a engagé Mme Malika Delessert pour une mission temporaire du 16 janvier au 17 mars 2023 à la bibliothèque de Savigny-Forel.</li><li>• La Municipalité a engagé M. Christian Feusi pour une mission temporaire d'appui au service des eaux, du 3 au 10 janvier 2023.</li></ul>
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé Helvetas à tenir un stand d'information sur la place du Forum le 13 janvier 2023.
Forêts	La Municipalité a adjugé la location d'un élévateur à nacelle sur camionnette durant 5 jours pour procéder à la taille d'arbres.
Agora	La Municipalité a adjugé la réfection de la peinture d'une pièce du cabinet de podologie.
Forum	La Municipalité a adjugé le remplacement de plusieurs plaques d'éternit d'une façade du bâtiment, endommagées lors d'une manifestation.
Terrain de football de Saint-Amour	La Municipalité a adjugé l'installation d'un système d'arrosage automatique.
NISACO Sàrl	En date du 22 décembre 2022, le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) a accordé une licence de service traiteur à M. Nicolas De Groote, valable du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.
Réservoir des Planches	Dans le cadre du projet de démolition du réservoir et de reconstruction d'une station de pompage, la Municipalité a adjugé les travaux d'installations électriques intérieures.
Eclairage public	<ul style="list-style-type: none"><li>• La Municipalité a adjugé le remplacement d'un mât d'éclairage public endommagé par un véhicule au chemin du Crêt Rouge.</li><li>• La Municipalité a approuvé le préavis n° 02/2023 – Demande de crédit pour l'assainissement de l'éclairage public, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 20 février 2023.</li></ul>



# COMMUNE DE SAVIGNY

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 16 janvier 2023</b>	
Matériel informatique	La Municipalité a adjugé l'acquisition d'un accumulateur électrique pour le serveur de l'administration communale, nécessaire en cas de pénurie d'électricité.
Abribus de la Claie-aux-Moines	La Municipalité a adjugé le remplacement de 3 vitres brisées par des auteurs inconnus les 10/12 décembre 2022.
Complexe scolaire et salle de sport	La Municipalité a autorisé le maître de la classe 7P/SA2 à réaliser une fresque en graffiti par ses élèves sous le couvert du Complexe scolaire avec la collaboration de l'artiste M. Philippe Baro.
Matériel – Outillage	La Municipalité a adjugé l'acquisition d'une scie circulaire et d'une scie de table pour le service de la conciergerie.
Permis LATC <i>Eden-Roc 9</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'isolation complète de la toiture et des plafonds des garages et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Déchetterie	La Municipalité a adjugé le remplacement de la benne pour la collecte de la fibre de verre.
<b>Séance de la Municipalité du 23 janvier 2023</b>	
Complexe scolaire et salle de sport	<ul style="list-style-type: none"><li>La Municipalité a adjugé le remplacement de 38 luminaires du bâtiment, route de Mollie-Margot 9, par des luminaires LED avec détecteurs de présence et minuterie.</li><li>La Municipalité a adjugé le remplacement de 10 vitres du préau couvert du Complexe scolaire, brisées par des auteurs inconnus les 3/4 janvier 2023.</li></ul>
Forum	La Municipalité a adjugé la modification du grillage et de la serrure des WC publics extérieurs, afin de sécuriser les locaux contre les intrusions.
Permis LATC <i>Ch. des Planches 8</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure pour la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire du bâtiment d'habitation.
Permis LATC <i>Ch. des Peupliers 4</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 58 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Sentier de Courtaraye 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur une surface de 25 m <sup>2</sup> et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

